
Troisième Session, Quatorzième Parlement, 14-15 George V, 1924

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL 251.

Loi modifiant le Code Criminel.

Première lecture, le 11 juillet 1924.

M. JACOBS.

OTTAWA

F. A. ACLAND

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI